

Pour une augmentation des emplacements d'affichage à intérêt public

Lors de chaque cycle d'élections (communales, cantonales et fédérales), la commune de Nyon met à disposition des partis politiques un certain nombre de panneaux d'affichage à intérêt public et gratuits.

Nyon compte 14 panneaux correspondant à 84 emplacements F4, soit un ratio de un emplacement pour 236 habitants.

Ces emplacements sont, à Nyon, mis à disposition des partis et des candidats selon une répartition parfaitement égalitaire ; chaque parti bénéficie d'un nombre d'emplacement identique. A titre d'exemple, pour le premier tour des élections communales en 2016, chaque parti a bénéficié de 6 emplacement (6x7) et chaque candidat à la Municipalité de 3 emplacements (3x11). Six emplacements ont été utilisés par la commune pour sa campagne d'encouragement au vote.

Outre l'affichage public, certains partis ont pris l'habitude d'acheter des emplacements d'affichage privés afin d'accroître leur visibilité.

Cette manière de faire, quoi que parfaitement légale, ne permet qu'aux grands partis, avec d'importants budgets, d'accroître leur visibilité par le biais de l'affichage.

Afin que chaque électrice et chaque électeur puissent être informés de manière complète et adéquate, il est primordial qu'ils puissent avoir accès à une information large, variée et facile d'accès sur l'ensemble des partis et des listes concurrents à une élection.

Il est donc essentiel de permettre à tous les partis et à toutes les listes de présenter, de manière suffisamment visible pour l'ensemble des nyonnais-e-s, ses candidats et ses thèmes de campagne, indépendamment de leurs capacités à financer des affichages privés.

Pour réaliser cet objectif, il y aurait lieu d'augmenter de manière importante le nombre d'emplacements d'affichage à intérêt publics dans notre commune à disposition des partis politiques et des candidats à une élection.

Forts des éléments ci-dessus énoncés, nous demandons à la Municipalité de proposer des emplacements supplémentaires d'affichage public et gratuits en vue des prochaines élections, notamment des élections cantonales qui se tiendront en avril et mai 2017.

Nous souhaitons que ce postulat soit renvoyé directement en Municipalité.

Pour le Groupe socialiste, Jessica Jaccoud, Conseillère communale
Pour le Groupe des Verts, Pierre Wahlen, Conseiller communal